

Sud. Côté sud. Oui, devant le centre-ville.

3175

LA PRÉSIDENTE:

O.K.

3180

M. JEAN DÉCARIE:

Et il rejoignait après ça quelque part près du... près du Lac-aux-Castors quelque part. Mais les plans existent, là, mais je me souviens plus exactement. Non.

3185

Et moi, je trouvais que c'était une bonne idée. Ce n'est pas tellement... je ne suis pas contre la voiture en soi, là, pas du tout. C'est vraiment qu'il faut l'intégrer dans un lieu magique comme celui-là. Ce n'est pas n'importe quoi. Ce n'est pas... Alors, voilà.

LA PRÉSIDENTE:

3190

Bien alors, merci infiniment de vos bonnes suggestions.

J'inviterais maintenant monsieur Antoine Malo, s'il vous plaît. Bonjour Monsieur.

3195

M. ANTOINE MALO:

Bonjour. Alors, j'ai agrémenté la présentation de quelques photos qui ont été prises, principalement durant l'été, là, durant le projet de fermeture du transit.

3200

Avant de commencer, j'aimerais juste faire une parenthèse, là. J'ai écouté les opinions des gens qui m'ont précédé, tout ça par rapport à la place de la voiture et tout ça. Puis je ne fonde même pas beaucoup d'espoir en l'avenir de l'humanité, personnellement, présentement, après avoir entendu ce que j'ai entendu.

3205 Tout le débat qu'a généré cette fermeture-là, d'un seul lien automobile à Montréal, alors qu'il y a des centres-villes complets en Europe qui sont en train de fermer à la circulation automobile. Je veux dire, on est dans un préambule qui s'en va vers moins de voitures, il faut suivre la vague, puis je veux dire, ce projet-là est un projet fort en termes de détermination, là, pour Projet Montréal, pour la suite des choses, en tout cas, je l'espère. Parenthèse
3210 d'ouverture.

Je lis mon texte, agrémenté de photos.

3215 Le projet de fermeture du transit est très cohérent avec la vocation du parc du Mont-Royal. Devant la nécessité de réduire les impacts négatifs de la circulation des voitures dans les milieux les plus denses et sensibles de Montréal, ce projet est tout à fait justifié, et mérite d'être poursuivi.

3220 Originellement, le Mont-Royal n'était accessible qu'en funiculaire, puis en tramway. La décision de le rendre accessible en voiture et de permettre le passage des voitures d'est en ouest, et vice-versa, remonte à une époque où il y avait beaucoup moins de voitures à Montréal, une époque où on ne se préoccupait pas de son impact néfaste sur les autres usagers de la route, et sur l'environnement.

3225 Or, les choses ont bien changé. Dans une ère où la surprésence de voitures menace l'existence même des générations futures, redonner le parc du Mont-Royal exclusivement à ceux et celles qui y trouvent un lieu privilégié pour faire du sport, contempler la nature, se divertir, se détendre, et respirer est une idée qui aurait dû voir le jour il y a longtemps.

3230 Sortons du paradigme du tout à l'auto. La conduite d'une voiture n'est pas un droit, c'est un privilège, ne l'oublions pas.

Je suis un adepte de vélo, et j'ai gravi le Mont-Royal des centaines de fois les soirs de semaine durant l'été, avec le trafic incessant des voitures qui veulent à tout prix traverser la

3235 montagne rapidement. Voiture après voiture, camion après camion, le bruit et la pollution ont usé ma motivation à fréquenter la montagne.

3240 J'ai retrouvé cet été, après le deux juin, un plaisir qui n'était accordé aux cyclistes que s'ils s'exilaient de Montréal. Le plaisir de gravir Camillien-Houde, en entendant le bruit des oiseaux, du vent dans les arbres, de ma respiration, dans ce merveilleux parc qu'est le Mont-Royal. Au beau milieu d'une métropole. Quelle joie, quel progrès.

3245 Résident d'Ahuntsic, je désire depuis déménager encore plus près du Mont-Royal, pour jouir encore plus souvent de ce merveilleux parc. Les fins de soirées au belvédère soleil ont toutes été mémorables, tout autant que mes lectures entre deux ascensions au café suspendu, en train de boire une boisson rafraîchissante, en contemplant la vue sur l'est de Montréal.

3250 Je suis retombé en amour avec cette montagne, et je suis convaincu que plusieurs autres montréalais, québécois, touristes, étrangers, feront de même et retrouveront un parc dont la vocation première, telle que pensée par monsieur Frederick Olmsted, était d'en faire un sanctuaire où l'on peut ralentir, et contempler ce que la nature a de plus beau à offrir.

3255 J'ai couru dans un Central Park sans voiture, une oasis de fraîcheur dans un New York bouillant. J'ai fait du vélo sur ce qui était jadis une autoroute au bord de la Seine à Paris. Le mouvement est enclenché. Échec et mat au règne de la voiture. Vive la ville à l'échelle humaine, longue vie à la fermeture du transit, à la vision de monsieur Ferrandez, et à celle de Projet Montréal.

3260 On nous apprenait la semaine dernière qu'en 2017, a été une année record avec près de un million de voitures, qui rentrent sur l'Île quotidiennement. Arrêtons l'hémorragie, la ville appartient aux montréalais avant tout, mais pas aux automobilistes.

3265 Pour les problèmes d'accessibilité à partir des deux stationnements au sommet, augmentons le nombre de bus, et électrifions-les pour faciliter l'accès à cette montagne, sans

nuire à l'expérience de ceux et celles qui veulent y marcher ou pédaler. Mon travail au sein de la Société de transport de Laval porte précisément sur l'électrification des bus. Je connais bien l'état des choses, de la technologie, et que le STM a fait l'acquisition de 30 bus à recharge au garage, tout à fait capables de gravir le Mont-Royal.

3270

Longue vie au parc du Mont-Royal, libéré de la surprésence des voitures.

J'aimerais rajouter sur l'histoire des ronds-points, qu'en fait, c'est une merveilleuse idée, si ces deux ronds-points-là à l'entrée et à la sortie du belvédère Camillien-Houde avait été en place au moment de l'accident, en fait, il n'y aurait pas eu d'accident, parce que le fameux touriste, aurait pu remonter la montagne, sans devoir descendre et faire un *U-Turn* dans un endroit qui était... qui était sans visibilité pour Clément. Ça, c'est des aménagements qui doivent venir par la suite, mais le projet fort dans tout ça, c'est un parc, c'est un parc.

3275

3280

La présence, ce transit-là, automobile, avait été proposé par les administrations précédentes il y a déjà longtemps, comme étant quelque chose qui était nuisible à la vocation même du parc du Mont-Royal. Donc, je suis tout admiratif devant cette initiative-là de la part de l'administration en place.

3285

LA PRÉSIDENTE:

On veut vous poser quelques questions.

3290

M. ANTOINE MALO:

Oui.

LA PRÉSIDENTE:

3295 Alors, est-ce que... avez-vous une expérience de conducteur de voiture ou si votre expérience est essentiellement une expérience de cycliste. Je vais vous poser une question : où est-ce que vous vous gardez quand vous allez... vous demeurez à Ahuntsic? Oui?

M. ANTOINE MALO:

3300

Oui, je demeure à Ahuntsic. Je prends mon vélo.

La PRÉSIDENTE:

3305

Ah.

M. ANTOINE MALO:

3310

Jusqu'à la montagne.

LA PRÉSIDENTE:

O.K., oui.

3315

M. ANTOINE MALO:

3320 Parce que ce qu'il y a de merveilleux avec le Mont-Royal pour les cyclistes qui veulent faire un peu d'entraînement, c'est qu'elle est accessible, pour les Montréalais, avec un vélo. Bon, le réseau est en bonification à Montréal, on l'espère tous. Donc l'accessibilité, ça se fait de façon de plus en plus sécuritaire. Donc, il se crée en arrivant sur le Mont-Royal que j'ai vécu durant l'été une espèce de sas où on est dans cette espèce de ville bouillonnante là, surtout à l'intersection Mont-Royal et avenue du Parc, qui est une grosse intersection, où on gravit Camillien-Houde et après une centaine de mètres, c'est le silence. On n'a plus cette surprise de voitures, qui est constamment là, en arrière de nous, qui représente toujours
3325 un danger, pour les cyclistes. Donc on monte, oui, il y a encore des voitures qui montent, mais

3330 a vu les chiffres, là, on est à pratiquement à 70, 80 pour cent de réduction de la circulation automobile sur Camillien-Houde. C'est fantastique. Et je l'ai fait durant les soirs de semaine, durant l'été. J'avais l'habitude d'y aller avec cette espèce de trafic de transit, où les gens veulent juste retourner à la maison. Plus de voitures, on respire, on peut jouir de la Ville dans un parc, dans la vocation du parc du Mont-Royal.

LA PRÉSIDENTE:

3335 O.K. Comment réagissez-vous, par exemple, aux doléances de citoyens qui disent, entre autres, que la fermeture, là, de la circulation de transit empêche et on n'a pas vu de chiffres précis là-dessus, parce que ça n'a pas été surveillé de façon fine, là. Par exemple, de familles qui veulent aller faire des pique-niques qui sont pris à aller ou dans un stationnement, ou l'autre, ou encore de faire la queue pour passer d'un... si un stationnement est rempli. Eux, je ne sais pas s'ils avaient la même impression que vous, de sentir le vent, et les petits
3340 oiseaux, là, mais je veux dire, ils étaient coincés avec leur glacière, à marcher, puis avec les enfants et les poussettes, là?

M. ANTOINE MALO:

3345 Bien...

LA PRÉSIDENTE:

3350 Comment... comment vous réagissez là, par rapport à ces gens qui expriment ces besoins-là?

M. ANTOINE MALO:

3355 Bien justement, je trouve que le projet pilote a cet avantage-là. La montagne n'est pas devenue inaccessible pour les gens qui veulent y avoir accès en voiture. Central Park a été complètement fermé à la voiture. C'est un projet qui a été d'une autre ampleur. Nous, on

donne quand même l'accès aux gens qui veulent y avoir... qui veulent aller au sommet, d'avoir leur voiture, puis d'avoir leur glacière, puis de devoir marcher, ce qu'ils devaient faire avant, de toute façon.

3360

Parce que les stationnements ne sont pas partout sur le parc du Mont-Royal. Donc, je veux dire, je comprends la réalité de ces gens-là, mais je veux dire, à un moment donné, il faut en revenir, puis c'est un parc, puis je veux dire, le fait qu'il y ait une autoroute qui passe au travers du parc, ce n'est pas souhaitable. Puis ces gens-là doivent faire un détour pour avoir accès au stationnement qui leur est le plus convenable, bien c'est la fin de semaine, qu'ils prennent leur temps. Je veux dire, il n'y a pas... il n'y a pas... généralement, il n'y a pas d'urgence. Je veux dire, c'est activités qui se font plus, là, durant le jour, quand c'est les vacances, ou durant la fin de semaine.

3365

3370

Donc, je comprends cette sensibilité-là. À titre d'exemple, mes parents ont 72 et 73 ans, ils ont accès à la montagne avec un autobus. Ils prennent plaisir à le faire, ils marchent encore le chemin Olmsted jusqu'en haut. Donc, il y a toujours des options, puis ces initiatives-là sont faites justement pour favoriser encore plus le transport actif, puis encourager les gens à marcher, peu importe leur âge, bien bravo.

3375

Mme LUBA SERGE, commissaire:

Si je comprends bien, ça a été... ça a été beaucoup plus agréable cet été. Mais vous ne parlez pas nécessairement de fermer l'accès aux voitures au complet. C'est vraiment le transit comme tel, où vous avez vu le changement? Moins de voitures?

3380

M. ANTOINE MALO:

Oui. Parce que les voitures qui restaient, qui demeuraient à vouloir circuler sur Camillien-Houde pour avoir accès en haut, elles n'étaient pas là dans une optique de gagner du temps, ou de devoir se rendre à quelque part. Je veux dire, c'était des touristes, c'était des gens qui voulaient avoir accès à la montagne pour en profiter. Donc, ils étaient beaucoup plus

3385

3390 respectueux, surtout dans l'espèce de canyon, comme on l'a mentionné. Ce fameux canyon-là, les cyclistes sont obligés d'empiéter dans la voie de circulation des voitures. Quand il y avait encore le transit, c'était dangereux. Il fallait constamment se retourner, regarder en arrière de nous, voir s'il y avait des voitures qui étaient un peu trop impatientes, qui démontraient un peu d'agressivité. Puis si c'était le cas, bien on devait carrément attendre pour les laisser passer, ces voitures-là, pour pouvoir continuer à grimper.

3395 Là, cet été, ça n'a pas été du tout, du tout le cas. Les voitures étaient respectueuses, étaient patientes, puis justement, le fait qu'il y ait beaucoup plus de cyclistes les soirs d'été, qui voulaient profiter de ces aménagements-là, ils se rendaient compte qu'il y avait une masse critique de vélos qui étaient sur la montagne, puis adaptaient leur conduite en conséquence. Puis c'est la vocation que Camillien-Houde doit avoir, c'est de devenir une espèce d'endroit de partage, où on n'a pas vraiment besoin d'avoir un aménagement cyclable, puis qu'il y a juste une compréhension de la part des automobilistes, que c'est un endroit qui est partagé, c'est un parc, c'est un *parkway*, comme on l'a dit. Comme au parc de la Gatineau. je veux dire, les automobilistes qui sont dans le parc de la Gatineau la fin de semaine comprennent qu'il y a des cyclistes, ajustent leur conduite en conséquence, puis de toute façon, au parc de la Gatineau, il n'y a personne qui est là pour s'en aller à quelque part d'autre. Tous les gens sont là pour profiter du Parc de la Gatineau. C'est la même chose avec le Mont-Royal. Les gens qui doivent être sur la montagne doivent être là dans un but de profiter de la nature, se divertir, relaxer.

3410 **Mme LUBA SERGE, commissaire:**

O.K. Merci.

LA PRÉSIDENTE:

3415 Je vous remercie, Monsieur Malo, de nous avoir fait part de votre expérience.

M. ANTOINE MALO:

Parfait, merci. Je vous remercie pour le temps.

3420

LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que c'est possible d'avoir votre texte, que vous le laissiez à madame Naud?

3425

Donc, avant de conclure, j'aimerais savoir si la Ville souhaite faire une rectification? Oui, Monsieur Savignac? Venez, je vous demanderais de parler au micro, s'il vous plaît.

RECTIFICATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL

3430

M. PIERRE-PAUL SAVIGNAC:

Pierre-Paul Savignac, responsable du bureau du Mont-Royal, à la Ville de Montréal. Alors, simplement pour mentionner que le plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal date de 2009. Il n'y a pas eu de plan de protection et de mise en valeur en 2017. Je voulais... parce que la question s'est posée, un peu plus tôt. Je voulais simplement le mentionner.

3435

LA PRÉSIDENTE:

Merci beaucoup, de nous le faire savoir.

3440

Alors, la séance de cet après-midi est donc terminée. Après les séances d'audition, mes collègues et moi, de même que notre analyste, madame Naud, commencerons à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées, que ce soit par le biais des questionnaires, la plate-forme de consultation, des ateliers créatifs, des opinions en ligne, formulées de vive voix, ou encore à l'aide des mémoires.

3445

Le rapport de la commission, comme je vous l'ai indiqué d'entrée de jeu, sera transmis par la présidente de l'Office de consultation publique de Montréal aux élus municipaux au printemps, et sera rendu public deux semaines plus tard.